

FORMATION

Territoires et villes en transition
Urbanisme et projets d'aménagement
Projets urbains
Mis à jour le 21/03/2025

Planifier et sécuriser le déroulement d'un projet d'aménagement

> CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Responsables, chefs de projet, chargés de mission ou d'études des services aménagement, urbanisme et politiques de la ville des collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État, agences d'urbanisme, bureaux d'études...

> PRÉ-REQUIS

Des connaissances et une expérience préalable dans le domaine de l'urbanisme sont recommandés. Les personnes ayant au moins 2 ans d'expérience en conduite ou instruction de projet ou bien ayant déjà suivi cette formation peuvent s'inscrire au module de niveau approfondissement (référence 05075).

> INFORMATIONS PRATIQUES

Modalité : Présentiel
Durée : 2,00 jours

EN BREF

La réalisation d'un projet d'aménagement est encadrée par une réglementation particulièrement complexe et en constante évolution. Ce cursus en deux niveaux, initiation et approfondissement, illustre les choix stratégiques ouverts au porteur du projet, analyse l'imbrication des procédures et des études et apporte les éclairages nécessaires pour élaborer le planning de l'opération, l'optimiser et le sécuriser sur le plan juridique.

OBJECTIFS

- CONNAÎTRE les grandes étapes et les acteurs du projet.
- RECENSER les principales procédures et études applicables ainsi que leur chaînage.
- IDENTIFIER les principaux points de vigilance aux différentes phases du projet.
- S'APPROPRIER les principaux enjeux de pilotage et de planification.

THÉMATIQUES

Principes, enjeux et risques associés aux procédures réglementaires. Typologie des projets d'aménagement et notion de projet. Principales procédures : concertation publique, règles et autorisations d'urbanisme, les évaluations des effets du projet sur l'environnement et l'étude d'impact, l'expropriation pour cause d'utilité publique, la participation du public, l'autorisation environnementale et ses procédures embarquées. Principes de planification et de pilotage.

PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes), fil rouge assuré par le coordinateur expert ou un référent de PFC, temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les apprenants, apports théoriques et méthodologiques, illustrations concrètes, exemples d'application, étude de cas, quiz, retour d'expérience
- Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes) - Fil rouge assuré par les coordinateurs - Temps d'interaction avec les experts et les stagiaires tout au long de la formation - Apports méthodologiques - Cas pratiques
- Exercices d'application - Evaluation des connaissances à l'aide par exemple de quiz, exercices d'application, étude de cas...

EVALUATION DES CONNAISSANCES

Exemples d'application, étude de cas, quiz...

COORDINATION

Silvina RODRIGUES-GARCIA, Directrice de l'Urbanisme, de la Planification et de l'Aménagement, Grand Reims
Emilie CUESTA, Consultante juriste, Egis Conseil

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Journée	Introduction et présentation de la formation
Les projets et leur contexte	Typologie des projets d'aménagement : renouvellement urbain, reconversion des friches, projets privés, projets d'équipements et d'infrastructures La notion de projet. Le phasage du projet. Le cadre réglementaire des projets urbains, les normes, leur hiérarchie et l'articulation entre les différents codes.
Les principales procédures	Concertation préalable publique : obligations réglementaires et recommandations opérationnelles.
	Exercice d'application.
	Les différents et principaux montages de projet urbain (notamment ZAC) : réglementation et notions introductives sur les aspects financiers.
	Les autorisations constructives.
	Les règles d'urbanisme à respecter et les évolutions possibles. Comment planifier au mieux son projet dans ses documents ?
	Cas pratique.
Journée	Acquisitions amiables ou expropriation ? Présentation de la procédure d'expropriation et de son phasage.
Les autorisations et études environnementales des projets urbains	Prendre en compte l'environnement dans la conception du projet urbain La notion de zéro artificialisation nette et ses possibles implications.
	Exercice en séance : quelles rubriques sont susceptibles de s'appliquer à un projet urbain et quelles études lancer ?
	L'autorisation environnementale et ses autorisations embarquées. Focus sur la dérogation espèces protégées.
	La participation du public : enquête et participation par voie électronique : éclairage opérationnel et réglementaire.
Travaux pratiques sur un cas réel	Les principes de la planification. Exercice d'application.
	Conclusion et évaluation de la session.